

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHANCIA
Séance du lundi 3 avril 2023

<p><u>Nombre de conseillers</u> :</p> <p>En exercice : 10 Présents : 7 Votants : 9</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi trois avril, à dix-huit heures trente-trois minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p>
<p>Date de convocation du conseil municipal : 23 mars 2023</p>	<p><u>Étaient présents</u> : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, FAYE Cyril, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.</p>
<p>Date de mise en ligne de la délibération : 6 avril 2023</p>	<p><u>Excusé-es</u> :</p> <p>BERTHAIL Éric, excusé donne pouvoir à BELZUZ Jean-Claude. DUEZ Sophie, excusé donne pouvoir à BONIN Robert.</p> <p><u>Absent</u> : KOCIOLO Guillaume.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : FAYE Cyril.</p>
<p><u>Objet</u> : Mise à jour du tableau des effectifs</p>	

VU la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale ;

Le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant, sur proposition de l'autorité territoriale, de déterminer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, et propose d'établir le tableau des effectifs comme suit :

DELIBERATION N° 2023-016

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service	Nombre d'emplois pourvus	Nombre d'emplois vacants
Filière administrative :				
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} Classe	C	1 emploi 17,00 heure hebdomadaire	1	0
Filière technique				
Technicien	B	1 emploi 36,25 heures hebdomadaire	1	0
Adjoint technique	C	1 emploi 12,28 heures hebdomadaire (besoin actuel du service)	1	0
Agent d'entretien	C	1 emploi 2 heures hebdomadaire	0	1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **ADOpte** la proposition ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Robert BONIN